

CONCOURS PHOTO 2022-23

Le "Fil d'Ariane" vous invite à participer au concours photo 2022-23. Parlez-en autour de vous, diffusez l'information, soyez nombreux à participer !

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux **photographes amateurs** des Savoie et du Bassin genevois. La **catégorie "Benjamin" (jusqu'à 13 ans)** est prise en compte à partir de 4 participants. Les participants doivent **s'inscrire avant le 15 mars 2023** en envoyant un courriel à info@fil-ariane.asso.fr indiquant le nombre de photos présentées.
2. Thème: **"Scènes de marché"**
3. Les deux genres de photos, **noir & blanc** et **couleur**, seront confondus. Les participants garantissent qu'ils sont auteurs et propriétaires des photographies proposées et que leurs images sont conformes à la prise originale, sans photomontage.
4. **Prix:**
 - (a) Le **Prix du Jury/ catégorie adultes: 150 €.**
 - (b) Le **Prix du Jury/ catégorie Benjamins: 30 €** (bon-cadeau).
 - (c) Les **Prix du Public** récompenseront la photo ayant totalisé le plus grand nombre de votes attribués par les visiteurs de l'exposition. Pour la **catégorie adultes: 100 €;** pour la **catégorie Benjamins: 30 €** (bon-cadeau).
 - (d) Chaque concurrent ne pourra recevoir qu'un seul prix.
 - (e) L'avis du Jury, composé de photographes professionnels, est souverain en ce qui concerne l'attribution des prix, par ex. en cas d'*ex aequo*.
5. Les participants peuvent soumettre des photos dans les deux genres mais pas plus de **4 au total**.
6. **Présentation des photos: Format 30 x 40 cm. Pour les Benjamins: 20 x 30 cm.** Sans cadre, sans passepartout, sur support rigide (par ex. carton plume/ carton mousse). Les photos doivent être équipées d'un **accrochage central solide** et comporter au verso le nom et l'adresse de l'auteur et une numérotation par ordre de préférence (au cas où le nombre total de photos devrait être limité). **Les cadres et les sous-verre ne seront pas acceptés.**
7. Le comité organisateur se réserve **le droit de ne pas exposer les photos** ne respectant pas les libellés des paragraphes 2, 3 et 6 ou de limiter le nombre de photos, selon l'importance de la participation.
8. **Réception des photos:** Du lundi 27 au jeudi 30 mars 2023 à la Mairie de Collonges-s/Salève.
Heures d'ouverture: Lundi: 8-12h et 14-17h
 Mardi, mercredi, vendredi: 8-12h, jeudi: 14-17h, samedi: 9-11h.
9. **L'exposition** aura lieu à la **Salle Marius Jolivet à Collonges-sous-Salève, samedi 1^{er} avril et dimanche 2 avril 2023.**

Vernissage:	Vendredi	31 mars 2023 à 19h
Heures d'ouverture:	Samedi	1 ^{er} avril, 10-13h et 15-18h
	Dimanche	2 avril, 10-16h
Remise des prix:	Dimanche	2 avril à 18h
10. Les photos pourront être reprises à la clôture de l'exposition, ou au plus tard la semaine suivante, à la Mairie de Collonges-sous-Salève. Elles ne seront pas réexpédiées aux participants.